

In memoriam : Mme Jeanne Schwyzer-Vogel

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 675

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tions des partis Son étude objective et très approfondie ne se borne pas aux exemples tirés de la politique suisse, elle touche tous les pays, où les partis sont appelés à jouer un rôle important. Relevons quelques aspects de cette analyse qui peuvent intéresser de futures citoyennes.

Au point de vue légal, les partis ne sont autre chose que des associations privées, dont les membres poursuivent un même but politique. Ils ont la même situation que l'Association pour le Suffrage féminin, par ex., ou d'autres associations analogues. Mais de fait, les partis se sont arrogés des fonctions omnipotentes dans la vie publique; ils lui impriment son caractère. La raison de ce pouvoir exceptionnel est simple: les partis se composent d'électeurs en majeure partie, et chaque parti s'efforce de faire triompher son programme par la voie de ses représentants.

Un premier effort sera donc pratiqué pour augmenter le nombre de ses députés au Parlement — fédéral et cantonal. Le système de la représentation proportionnelle avantage singulièrement les partis, leurs listes électorales ayant d'emblée des chances très supérieures à celles d'autres groupes libres d'électeurs. Et la sélection préparatoire du comité directeur qui dresse la liste du parti est plus importante quant aux choix des candidats que l'élection proprement dite, qui ne laisse que peu de liberté à l'électeur. Les élections sont donc déterminées par un petit nombre que la masse doit suivre.

Les représentants une fois élus, le parti exerce sur eux une surveillance serrée afin qu'ils « travaillent » pour lui, soit par la parole, soit par le vote. Celui qui ne suit pas le mot d'ordre perdra son siège à l'expiration de son mandat, parfois, il pourra même être invité à mettre immédiatement ce mandat à disposition.

Les représentants du même parti s'organisent en « Groupes parlementaires » et, comme tels, ils sont régulièrement en relation avec les membres influents du parti. C'est parmi ces groupes aussi que seront désignés les membres des Commissions parlementaires, où, une fois de plus, l'opinion du parti jouera un rôle décisif.

Or, toute cette organisation aussi minutieuse que puissante pour l'activité des partis dans les assemblées législatives, est en contradiction évidente avec notre conception libérale. En effet, la Constitution fédérale ignore entièrement l'activité intermédiaire des partis entre le citoyen et l'Etat. Elle stipule que « le Conseil national est formé des députés du peuple suisse » et, plus loin, que « les membres des deux Conseils votent sans instructions ». Un député, même s'il a été présenté par un parti devient donc, dès l'instant de son élection, le représentant de toute la nation, et non du cercle restreint de ses

coreligionnaires politiques, et personne ne saurait lui imposer un mandat. Les élections elles-mêmes devraient répondre au libre choix de tous les électeurs — « le suffrage universel, en Suisse, curieusement, est encore limité au sexe masculin », remarque l'auteur à ce propos — et ne pas être fixées par une poignée « d'hommes de confiance » du parti. Mais plus les partis sont liés à des intérêts économiques, plus ils groupent des classes opposées de la société, mieux leurs leaders seront suivis par la masse et sauront se substituer à l'individu.

L'auteur cherche s'il existe un remède à cette évolution indiscutable de notre état partitaire: il passe en revue certaines réformes des lois électorales, qu'il déclare illusoire; de même, un retour au système électoral majoritaire ne diminuerait en rien l'influence des partis; une reconnaissance juridique du parti ne ferait que sanctionner l'état existant; l'introduction d'un état corporatif trait à fins contraies des principes démocratiques; et enfin un Etat à parti unique ne saurait tolérer la liberté de pensée et d'opinion que nous revendiquons. Songer à faire disparaître les partis de notre vie politique est une utopie. Ils détiennent le pouvoir, et personne ne saurait la branche sur laquelle il est assis.

Fort de ces constatations, l'auteur conclut que si la démocratie doit sortir victorieuse de la crise qu'elle subit aujourd'hui, il ne suffit pas de défendre ses formes actuelles

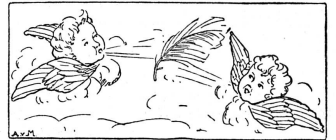
et peut-être vieillies, mais qu'il s'agit de préparer les bases d'une société unie par les forces démocratiques.

Vaste programme, plein d'idéal, mais combien peu tangible! Il est tout de même susceptible de servir d'indication à celles qui cherchent dès aujourd'hui à collaborer utilement à la vie de la nation, et voici ce qu'il nous semble pouvoir en retirer:

Détachons-nous des opinions toutes faites, souvent vieilles et rigides des partis, telles qu'ils les professent dans leurs organes, et appliquons-nous à former notre jugement individuel et indépendant. Sachons faire les concessions nécessaires au bien général du pays pour faire face aux situations nouvelles qui déjà surgissent à l'horizon; mais sans jamais céder sur les principes immuables dans notre Constitution de la liberté et de la dignité humaine.

A. LEUCH.

A NOS LECTEURS. — En raison des fêtes de Noël, et pour laisser un peu de vacances à toutes nos collaboratrices en ce moment de l'année, la publication de notre prochain numéro sera retardée d'une semaine, et la date de sa parution est donc fixée au samedi 6 janvier 1945.



DE-CI, DE-LA

Un anniversaire.

Le 17 novembre, les Ecoles professionnelles féminines de Lugano ont fêté leur directrice, M^{lle} Inès Bolla: quarante ans d'enseignement et vingt-cinq ans de direction des Ecoles. En son honneur les élèves ont arrangé un spectacle varié et très réussi: ballets, chants, saynettes. Télégrammes, lettres, fleurs et dons affluèrent de tous les coins du canton, car il n'y a pas de village tessinois où ne soit connu et aimé le nom de la directrice, qui a consacré toute sa vie, toutes ses forces, tout son enthousiasme à l'éducation de la jeunesse féminine tessinoise, et qui a fait des Ecoles professionnelles de Lugano une institution vivante, dont le nombre d'élèves augmente chaque année. Lorsque les élèves finissent l'école, leur directrice ne les abandonne pas, mais les suit avec intérêt, et elles savent que son amitié est toujours là, vigilante, pour les conseiller et les aider.

L'activité féconde et hautement patriotique de M^{lle} Bolla est un exemple probant de ce que peut obtenir une femme de cœur, intelligente et énergique, qui sait se prodigier vers un but élevé. Aucune pédanterie dans cette activité, aucun parti pris: son esprit est ouvert aux idées nouvelles et aux conceptions modernes. L'hommage le plus émouvant lui vint de la population de sa vallée natale et de son village, Olivone, qui est fière de

IN MEMORIAM

Mme Jeanne Schwyzer-Vogel

C'est avec un vrai chagrin que nous avons appris le décès, survenu les premiers jours de décembre, de cette femme de cœur et de capacité, qui fut pour notre mouvement suffragiste suisse une collaboratrice et une animatrice sûre et précieuse. M^{me} Schwyzer fut en effet l'une des premières à venir en aide à celles parmi nous qui, il y a près de vingt-cinq ans de cela, avaient organisé à Lucerne un cours de vacances — fort bien réussi et suivi d'ailleurs, le lac des Quatre-Cantons ayant toujours ses admiratrices ferventes — avec l'espoir de grouper à cette occasion un noyau de suffragistes pour maintenir le flambeau de l'idée en organisant une Section de l'Association suisse. Or, ce fut M^{me} Schwyzer qui vint à nous, nous encouragea, groupa des auditrices à nos séances d'abord, des membres pour cette Section ensuite, et qui, par la suite, prit en main avec conviction, persévérance — la vertu dominante des suffragistes! — et enthousiasme les destinées de la jeune Société.

Zurichoise et protestante, ce qui ne l'empêcha nullement d'être appréciée et considérée dans la région catholique où elle habitait, M^{me} Schwyzer avait longtemps vécu aux Etats-Unis, et avait forcément subi l'influence de l'activité des femmes d'outre-Atlantique: elle échappa ainsi tout naturellement à une foule de nos petits travers, de nos petites mesquineries, de nos petites difficultés de femmes de petites villes. Suffragiste dans l'âme, appuyée par son mari, le Dr.

Schwyz, un homme de cœur et de bonté, par sa fille, M^{me} Eder-Schwyz, Dr. ès sciences, si connue dans nos groupements féministes suisses, elle possédait aussi une tête claire et bien organisée, le goût des choses précises, et le sens des affaires: aussi, et à bien des reprises, apporta-t-elle à notre mouvement tant national qu'international un appui utile pour régler des questions financières ou économiques. Et son amabilité, sa générosité, l'ouverture de son esprit lui gagnèrent l'affection et la sympathie partout où on la rencontrait; il n'en est point certainement parmi nous, suffragistes, conférencières, déléguées de Sociétés, qui n'aient conservé un lumineux souvenir de l'hospitalité si large, si bien comprise de la délicate maison de Kastanienbaum, située dans un parc planté de vieux arbres, à l'orée de la forêt, et dont les pelouses toujours fleuries baignent les eaux du Vierwaldstätter. Peu à peu malheureusement, la maladie qui vient de l'emporter avait obligé M^{me} Schwyzer à se retirer de ces activités et à ne plus suivre nos séances, mais nous la savions toujours proche de nous par la pensée et l'amitié, et son départ sera tristement regretté par toutes celles qui ont eu le privilège de la connaître dès ces belles premières années de l'essor de notre mouvement.

Que M^{me} Eder-Schwyz, que ce coup cruel vient frapper bien peu de mois après un autre deuil également cruel, veuille bien trouver ici les pensées de sympathie des lectrices et de la Rédaction de notre journal, que sa mère a toujours soutenu avec fidélité et amitié, parce qu'elle trouvait en lui l'écho de ses ferventes convictions touchant les droits et les devoirs des femmes.

E. Gd.

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin

Le livre dont il s'agit aujourd'hui a pour sous-titres: « Esquisses et nouvelles. — Considérations sur l'art. — Fragments d'antibiographie, et c'est M. Otto Waser qui a tenu à rassembler en un volume ces écrits posthumes de sa femme, — une faible partie seulement — nous dit-elle, à cause des difficultés des temps où nous vivons. Peut-être d'autres suivront-ils quelque jour? »

Dans l'espace qui nous est accordé, impossible de nous arrêter aux diverses formes littéraires qui composent cet ouvrage: nouvelles, essais, souvenirs, notes d'art, en particulier sur l'Italie et sur Florence, avec de nombreuses reproductions à l'appui du texte. Si tout cela est une preuve sensible de l'amour du beau qui fut la vie même de Maria Waser, et de sa vaste culture, force nous est de faire un choix. Cela nous amène aux notes biographiques.

Fille d'un médecin de campagne — qui doit avoir été un homme d'un grand cœur et d'une belle intelligence, Maria Waser relève point par point tout ce qu'elle doit de précoce expérience utile, d'altruisme, de sang-froid et de fermeté à la situation de ce père qu'elle admire et vénère, et ce qu'elle doit aussi à une mère tendre, toute à sa famille, si bien que seulement en de rares occasions il lui est donné de pouvoir s'adonner à ses penchants littéraires et artistiques. D'ailleurs, toute la famille est richement douée: une sœur, en particulier, pour la poésie, une autre pour la musique; aussi la cadette — Maria — se croit-elle longtemps la seule à n'avoir aucun talent et se cache-t-elle pour écrire.

Vie concentrée à la fois et exubérante et ardente d'enthousiasme pour tout ce qui est généreux et élevé; amour passionné pour le génie

grec, et toujours, la soif des valeurs spirituelles... Maria Waser a beaucoup voyagé, beaucoup vu, beaucoup médité; elle a joui intensément du milieu littéraire qui fut le sien à Florence. En avançant que nous ignorions presque tout d'elle, nous voici sous le charme et de l'écrivain et de la femme qui s'y révèle.

M.-L. PREIS.

LOUIS MONASTIER-SCHROEDER et HÉLÈNE MONASTIER: *William Penn*. Editions Labor et Fides, Genève. Editions Je sers, Paris.

Dans la collection *Les vainqueurs*, et avec le sous-titre *Aventurier de la paix*, voici la biographie d'un homme véritablement extraordinaire: William Penn.

Sa vie et son œuvre, illustrées de nombreux bandeaux, culs-de-lampe et hors-texte, ressortent d'une façon lumineuse des 124 pages que lui ont consacrées les deux auteurs; et la très intéressante étude de M. Edmond Privat sur *William Penn, homme d'Etat*, complète ce petit volume en mettant en relief l'un des aspects les plus frappants de cette figure.

Né en 1644, dans les hautes sphères de la société anglaise, fils d'amiral, très jeune déjà, William est attiré par les Quakers et se sent rebuté par le formalisme des offices anglicans, qu'il néglige, d'où conflit avec son père. Bientôt il assiste à toutes les réunions des Amis, où il se fait remarquer. Comme elles sont contraaires aux lois, il est jeté en prison — pour la première, non certes, pour la dernière fois! On le relâche, mais il est désormais tout à fait conquis et il défendra toujours, envers et contre tous, ses frères attaqués pour non-conformisme. A vingt-quatre ans il fait paraître son livre

le plus connu: *No cross, no crown*, qui produisit une impression profonde.

« Tribunaux, jurys, procès » — le titre de ce chapitre résume toutes les luttes auxquelles William est entraîné par ses inébranlables convictions. Puis, il voyage en Hollande et en Allemagne, il rentre pour se marier, selon la coutume quaker avec la fille d'un Ami, sa fiancée depuis longtemps, et c'est le grand bonheur au foyer — une période radieuse et paisible avant la reprise de ses courageux efforts, au milieu de péripéties sans nombre, pour obtenir la liberté de conscience.

Mais il doit reconnaître l'impossibilité d'y réussir en Europe: des terres sont achetées en Amérique, c'est le début de ce qui deviendra la Pennsylvanie, la colonie quaker, refuge des persécutés. William Penn y bâtit Philadelphie.

Ce qui est admirable, c'est l'esprit de justice et d'amour qu'il va faire pénétrer autour de lui: plus de spoliations, plus de tueries d'Indiens, auxquels maintenant on achète honnêtement leurs terres; Penn lui-même se présente toujours à eux sans armes, et l'on conclut un traité de bon voisinage qui n'a jamais été violé. « Dans le régime et les institutions qu'il établit pour ses colonies », remarque M. Privat, « William Penn était de plusieurs siècles en avance »: la liberté religieuse, le suffrage universel et secret sont instaurés, et ce qui a de quoi surprendre davantage encore, c'est ce que prévoit son *Essai sur la paix présente et future de l'Europe*, un projet d'une Société des Nations bien autrement pratique et sensée que celle que nous avons connue.

Ce fondateur d'un des plus grands Etats de l'Amérique du Nord, ce pionnier de la doctrine

quaker, a su faire triompher ses convictions religieuses dans le gouvernement de sa colonie, et, déjà, il n'admettait pas l'esclavage en déclarant que la couleur de la peau n'empêche pas un homme d'être l'égal d'un autre.

M.-L. P.

Noëlle HENRY: *Parce que tu m'aimes...* Editions Spes, Lausanne, 1 vol. avec couverture illustrée, 4 fr. 50.

Déjà, dans un précédent roman, *Je ne sais pas une héroïne*, M^{me} Noëlle Henry avait fait se rencontrer dans un romanesque et tragique amour, en pleine guerre moderne et sous les auspices de la divine musique, une jeune fille de France et un officier allemand paré de toutes les séductions masculines. Quoique riche de qualités, cette deuxième œuvre sur le même thème nous paraît moins bien conduite que la première. On a quelque peine à suivre le fil de l'intrigue menée dans un fastueux château, proche de Paris. C'est là que le baron de Weisfort a établi une existence mondaine, à laquelle participent, au reste agréablement, des officiers français ainsi que des hommes politiques.

En marge de l'entreprise qui doit préparer la défaite de la France, Weisfort n'a qu'une passion: la musique, surtout Bach, que la jeune pianiste Frédérique Ilzen exécute de la manière la plus émouvante. Séduit par le talent de Frédérique, le baron engage la jeune artiste pour animer les réceptions du château où elle habitera, comme en qualité d'invitée. La jeune fille, elle aussi, subit le charme de la musique et de l'amour. Elle aime Weisfort avec désespoir et lorsque le hasard lui révèle la vérité, elle le

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode approuvée
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE